

TRIX DE L'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE 25.00

LA JUSTICE "DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES Premier insertion... 50.10

Rédacteurs en chef: REMI TREMBLAY et ERNEST CHOUINARD

EUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Esso-Ville, Quebec.

BELLEAU & Co. administrateurs

Depeches de nuit

Nouvelles de Montréal

Montréal, 2 juillet.—Le fameux faussaire Keller a comparu ce matin en cour de police.

—Les chœurs terribles que nous avons depuis deux jours commencent à produire leurs effets.

—Un accident est arrivé hier matin à Valleyfield et a causé la mort d'un brave père de famille employé comme cuisinier à bord du remorqueur Ocean.

—Un jeune conducteur du Grand Tronc a été tué hier soir d'une manière assez mystérieuse.

—Vers cinq heures ce matin le conducteur du train qui arrivait à Somersworth se tenait sur la plateforme en arrière, d'où il aperçut le corps du malheureux McWood.

—Le contrat entre le gouvernement fédéral et la compagnie de paquebots Anderson pour le service rapide de la maille transatlantique a été signé samedi dernier.

—Le Free Press de ce soir fait observer que, tandis que les ministres fédéraux et leurs amis pressaient les gouvernements de Québec et d'Ontario d'inscrire dans leurs licences de bois une clause stipulant que le bois fut manufacturé au Canada.

—En vertu du règlement défendant aux sous-ministres d'occuper des positions élevées dans la milice, le lieutenant-colonel Tilton, commandant des gardes à pied du gouverneur-général, a été obligé de donner sa démission.

—La nuit dernière, des voleurs se sont introduits dans le bureau de poste de Osceola, comté de Renfrew, et ont dérobé des lettres enregistrées et des timbres.

—Quatre hommes employés sur le Pacifique Canadien ont été congédiés pour s'être permis de faire jouer les sifflets de locomotives à l'occasion du départ d'un de leurs compagnons en voyage de nocce.

—Vers 94 heures ce matin un accident sérieux est arrivé à un enfant d'une dizaine d'années nommé Pettit, dans la maison de ses parents rue St-Catherine entre les rues Parent et Vézot.

—M. A. W. Grothe, joaillier, demeurant sur la rue St-Laurent s'est noyé accidentellement samedi. Il laisse une femme et deux enfants.

—Montréal, 2 juillet.—Un charmant pique-nique a eu lieu hier sur une île de la rivière Châteauguay.

—Plusieurs jolis discours ont été prononcés. Il a été question de commémorer 1812 à Châteauguay.

Echos de la Capitale

Disensions acrimonieuses dans le cabinet fédéral

Ottawa, 2 juillet.—Il y a actuellement des discussions très-acrimonieuses dans le cabinet fédéral au sujet de la nomination d'un percepteur des droits de flottage pour le district d'Ottawa.

—Un ex-député tory se plaint amèrement de l'ingratitude de ses chefs.

Ottawa, 2 juillet.—Il y a actuellement des discussions très-acrimonieuses dans le cabinet fédéral au sujet de la nomination d'un percepteur des droits de flottage pour le district d'Ottawa.

—Les amis de M. Poirer craignent beaucoup que celui-ci ne soit supplanté. Samedi dernier, parlant de cette affaire à un ami, l'ex-député de Pontiac s'est plaint amèrement de ce qu'il appelle l'ingratitude de sir Hector.

—J'avais quitté la scène politique et, il y avait parfaitement bien avec une position d'agent d'immigration, lorsqu'en 1878, sir Hector et plusieurs autres sont venus me trouver et se sont presque traînés à mes genoux pour me décider à me porter candidat dans le comté de Pontiac pour le parti conservateur.

—Le contrat entre le gouvernement fédéral et la compagnie de paquebots Anderson pour le service rapide de la maille transatlantique a été signé samedi dernier.

—Le Free Press de ce soir fait observer que, tandis que les ministres fédéraux et leurs amis pressaient les gouvernements de Québec et d'Ontario d'inscrire dans leurs licences de bois une clause stipulant que le bois fut manufacturé au Canada.

—En vertu du règlement défendant aux sous-ministres d'occuper des positions élevées dans la milice, le lieutenant-colonel Tilton, commandant des gardes à pied du gouverneur-général, a été obligé de donner sa démission.

—La nuit dernière, des voleurs se sont introduits dans le bureau de poste de Osceola, comté de Renfrew, et ont dérobé des lettres enregistrées et des timbres.

—Quatre hommes employés sur le Pacifique Canadien ont été congédiés pour s'être permis de faire jouer les sifflets de locomotives à l'occasion du départ d'un de leurs compagnons en voyage de nocce.

—Vers 94 heures ce matin un accident sérieux est arrivé à un enfant d'une dizaine d'années nommé Pettit, dans la maison de ses parents rue St-Catherine entre les rues Parent et Vézot.

—M. A. W. Grothe, joaillier, demeurant sur la rue St-Laurent s'est noyé accidentellement samedi. Il laisse une femme et deux enfants.

—Montréal, 2 juillet.—Un charmant pique-nique a eu lieu hier sur une île de la rivière Châteauguay.

—Plusieurs jolis discours ont été prononcés. Il a été question de commémorer 1812 à Châteauguay.

L'hon. M. Mercier à Berthier et à Sorel

Berthier en haut, 1er juillet.—A l'occasion de son voyage à Sorel pour assister aux magnifiques fêtes commémoratives de la fondation de la nouvelle cité, l'hon. M. Mercier a été, ici et à Sorel, l'objet de grandes manifestations de respect et d'estime.

—Arrivé à Berthier hier soir à 6 heures, le premier ministre et ses compagnons, parmi lesquels on remarquait son collègue l'hon. M. Duhamel, ont été reçus par une foule de citoyens précédés de la fanfare de Berthier, sous l'habile direction de M. Edouard Gauthier.

—On remarquait parmi les personnes présentes: l'hon. sénateur Piquet, M. C. Beauséjour, M. P. M. L. Sylvestre, M. P. P. M. M. Archie Mousseau, Charles Gauthier, Arsène Denis, Archie Ralston, T. Ralston, M. Ralston, David Prédette, Frs. Laporte, Olivier Tranchesi, M. D. Chénier et A. Desjardins, MM. C. Chénier et A. Desjardins, MM. C. Chénier et A. Desjardins, MM. C. Chénier et A. Desjardins.

—L'adresse suivante a été présentée au premier ministre par M. C. A. Chénier, avocat et directeur de la Gazette de Berthier:

Les citoyens de Berthier sont accablés avec empressement au-devant de vous, à la nouvelle soudaine que vous deviez débarquer ici ce soir.

—Tous, nous sommes venus, pour vous donner un faible témoignage de notre reconnaissance et de notre gratitude, pour tous les bienfaits dont vous nous avez comblés, depuis que vous commandez la barque du pouvoir.

—La province entière a ressenti les bons effets de votre administration de la chose publique, mais nous pouvons dire, et avec raison, que le comté de Berthier a été l'objet d'une attention spéciale de votre part et a été plus particulièrement témoin de votre grande générosité.

—Avec votre aide, en nous gratifiant, sans l'espace de trois années à peine, d'une somme qui se compte par cent mille piastres, nos maisons d'éducation ont pris un nouvel essor, nos grandes entreprises ont été couronnées d'un plein succès et le comté de Berthier a acquis une nouvelle valeur, puis une nouvelle importance.

—Vous nous avez appelés un jour, quand vous étiez alors dans l'opposition, vos enfants gâtés; Eh bien! nous nous apercevons réellement que c'est depuis surtout que vous êtes au pouvoir que vous nous traitez en enfants gâtés.

—Nous vous en sommes bien reconnaissants, et nous nous joignons en ce moment, à tous les habitants de la Province de Québec, pour vous féliciter sur les grandes choses accomplies par votre gouvernement, depuis son avènement au pouvoir. Et il nous suffit de rappeler ici la question des Jésuites où vous avez immortalisé votre nom, les questions des asiles, du développement de l'agriculture et de la colonisation, de l'ordre du bien-être agricole et des finances, dont la honnête administration nous a fournis, en cette année, un surplus de cent mille piastres.

—En vertu du règlement défendant aux sous-ministres d'occuper des positions élevées dans la milice, le lieutenant-colonel Tilton, commandant des gardes à pied du gouverneur-général, a été obligé de donner sa démission.

—La nuit dernière, des voleurs se sont introduits dans le bureau de poste de Osceola, comté de Renfrew, et ont dérobé des lettres enregistrées et des timbres.

—Quatre hommes employés sur le Pacifique Canadien ont été congédiés pour s'être permis de faire jouer les sifflets de locomotives à l'occasion du départ d'un de leurs compagnons en voyage de nocce.

—Vers 94 heures ce matin un accident sérieux est arrivé à un enfant d'une dizaine d'années nommé Pettit, dans la maison de ses parents rue St-Catherine entre les rues Parent et Vézot.

—M. A. W. Grothe, joaillier, demeurant sur la rue St-Laurent s'est noyé accidentellement samedi. Il laisse une femme et deux enfants.

L'honorable Louis Honoré Mercier, Premier Ministre de la Province de Québec, Honorable Monsieur,

Habitué aux brillantes réceptions qui votre position et vos mérites provoquent partout, l'hôte illustre de cette grande démonstration qui vient de lancer notre petite ville vers un avenir plus souriant, nous venons vous offrir une diversité au milieu de ce vaste moment, en vous priant de jeter un regard bienveillant sur ceux qui, choisis de toutes les fêtes, bannis de toutes les jouissances du monde, déshérités de toutes les joies, n'ont plus qu'à songer à vieillir, aux indigents de l'âge, enfants et orphelins, aux privations des carrosses de leurs parents.

—An million de toutes nos déclarations, une chose cependant vient parfois nous consoler, un rayon d'espoir vient quelquefois tout-à-coup rayonner dans notre ciel si sombre aux jours d'épreuve. La Providence a voulu qu'un moment où toutes les joies de la démonstration délaissée d'un côté de notre ville, le représentant le plus accrédité de notre Province, recevait au sein de cet Asile de la Charité la plus large expression de gratitude et d'estime de la part des pauvres et des indigents qu'il nous fournit. Grâce au zèle et à l'énergie de M. le curé, cette occasion se présente dans cette humble, objet de sa sollicitude, de vous remercier, Monsieur le Ministre, d'en être le premier patron et de vous laisser l'assurance que cette générosité et cette grande âme de votre part, aura pour nous comme pour notre ville, Sœur de St-Hyacinthe, de bienfaits résultats.

—A ces vœux nous ajoutons ceux que nos cœurs formulent pour vous dans cette heureuse circonstance de la démonstration et puisse le Ciel vous accorder de long jours au service de nos Institutions et au bonheur de ceux qui souffrent.

Les Orphelins de l'Hôpital Général de Sorel.

Le 4 et après LUNDI, le 10 JUILLET 1889, les trains partant de la station de Québec, et arrivant comme suit, excepté les dimanches et jours fériés.

DEPART DE QUEBEC: 8.10 A.M.—Express direct pour Le Lac Beauport, tous les jours, arrivant à Le Lac Beauport à 2.50 P.M., et à Roberval à 3.25 P.M.

ARRIVEE A QUEBEC: 6.50 A.M.—Express direct part de Roberval à 9 P.M., tous les jours, excepté les jours fériés, et arrivant à Québec à 11.15 P.M.

8.40 A.M.—Express local part de St-Raymond, 7.49 A.M., tous les jours pour Québec, et arrivant à Québec à 11.15 P.M.

8.10 P.M.—Train mixte part de la Gare à Pierrefort, tous les jours, à 2.15 P.M., et de St-Jovite à 4.45 P.M., arrivant à Québec à 11.15 P.M.

Commentaires: Le 4 et après LUNDI, le 10 JUILLET 1889, les trains partant de la station de Québec, et arrivant comme suit, excepté les dimanches et jours fériés.

DEPART DE QUEBEC: 8.10 A.M.—Express direct pour Le Lac Beauport, tous les jours, arrivant à Le Lac Beauport à 2.50 P.M., et à Roberval à 3.25 P.M.

ARRIVEE A QUEBEC: 6.50 A.M.—Express direct part de Roberval à 9 P.M., tous les jours, excepté les jours fériés, et arrivant à Québec à 11.15 P.M.

8.40 A.M.—Express local part de St-Raymond, 7.49 A.M., tous les jours pour Québec, et arrivant à Québec à 11.15 P.M.

8.10 P.M.—Train mixte part de la Gare à Pierrefort, tous les jours, à 2.15 P.M., et de St-Jovite à 4.45 P.M., arrivant à Québec à 11.15 P.M.

Commentaires: Le 4 et après LUNDI, le 10 JUILLET 1889, les trains partant de la station de Québec, et arrivant comme suit, excepté les dimanches et jours fériés.

STILL YOUR PRIVATEITY DE VISITER LE PLUS GRAND ENTREPOT DE VAISSES ET PORTEMENTAUX DE TOUTE LA VILLE NO. 21 BASSE-VILLE QUEBEC J. EMILE GARON

LE CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

TRANSACTION REMARQUABLE

SALLE A DINER L'Intercolonial de Levis

AVIS Société St-Jean-Baptiste de Québec

Hôtel Richelieu

Hôtel du Lion d'Or

Grand Union CLOTHING CO.

Moulin à vendre

JOB JOB JOB SEULEMENT POUR 15 JOURS MAISON BLANCHE

CHAPEAUX DE PAILLE POUR DAMES

TRANSACON REMARQUABLE

SALLE A DINER L'Intercolonial de Levis

AVIS Société St-Jean-Baptiste de Québec

Hôtel Richelieu

Hôtel du Lion d'Or

Grand Union CLOTHING CO.

Moulin à vendre

LA SAINT JEAN-BAPTISTE LE MONUMENT Jacques Cartier Brebeuf

CHAPEAUX DE PAILLE POUR DAMES

TRANSACON REMARQUABLE

SALLE A DINER L'Intercolonial de Levis

AVIS Société St-Jean-Baptiste de Québec

Hôtel Richelieu

Hôtel du Lion d'Or

Grand Union CLOTHING CO.

Moulin à vendre

COURRIER DE MONTMAGNY

On nous écrit de Montmagny : Après la messe solennelle de la fête Saint-Jean-Baptiste dont votre journal a déjà donné le compte rendu, il y eut un procession du Très-Saint-Sacrement et la consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

Notre petite ville avait l'honneur vendredi dernier de recevoir dans ses murs deux juges de la Cour Supérieure, les honorables juges Routhier et Pelletier. Tous deux étaient venus rendre des jugements dans un grand nombre de causes importantes.

Son Eminence le cardinal Taschereau sera ici le 12 juillet courant pour la confirmation des enfants.

CONSEIL-DE-VILLE

Il y a eu hier soir, séance du Conseil-de-Ville, sous la présidence de M. le maire Jules Tessier.

Une lettre de M. l'ingénieur de la cité Baillargé demandant au conseil d'attirer l'attention du gouvernement provincial sur le gâté de maisons rue St-Eustache, qui produit le plus désagréable effet près des bûches de la paroisse, et voir s'il n'y aurait pas moyen d'en faire l'achat et le démolir.

Une lettre du gérant de la compagnie des chars urbains de la rue St-Jean, se plaignant que les omnibus prennent leurs passagers en deça de la barrière, ce qui enlève à la compagnie des chars urbains une partie du monopole auquel elle a droit.

M. le conseiller Morin demande si le conseil peut faire quelque chose à ce sujet. Cette question est renvoyée à l'avocat de la corporation et sera soumise ensuite au comité des chemins.

Une lettre de M. le secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Sauveur informant le conseil de Québec qu'il a été chargé par le conseil de ville de St-Sauveur, après de nombreuses requêtes de citoyens de ce village à ce sujet, de s'entendre avec le conseil municipal de Québec aux fins de préparer un projet d'annexion du village de St-Sauveur à la ville.

M. l'échevin Chouinard demande que la séance soit suspendue pendant quelques instants, afin de permettre à M. le maire de St-Sauveur, M. Kirouack, qui est là présent, de donner des explications.

M. le maire de Saint-Sauveur donne alors quelques explications au sujet de la demande qui vient d'énoncer dans la lettre. Il dit qu'un a-judeu est devenu nécessaire à Saint-Sauveur et tous le désirent. Il se déclare en faveur de l'annexion à la ville et croit que le moment est opportun pour ce faire.

Le Conseil entre de nouveau en séance et le rapport suivant des marchés est présenté : Marché Champlain \$123, Montcalm \$89, Jacques Cartier \$92, Finlay \$75, Berthelot \$13.

Il s'en suit une assez longue discussion après laquelle la question est renvoyée au comité des règlements qui devra l'étudier et faire rapport.

Il est ensuite fait lecture de la motion demandant que le conseil municipal se dispense des services du greffier, M. Cannon, et soit remplacé par un autre, attendu que ses infirmités ne lui permettent plus de remplir les fonctions qui lui sont confiées.

M. l'échevin Hearn propose en sous-amendement, secondé par M. l'échevin Chouinard, que cette question soit renvoyée au comité des finances pour y être considérée et que ce comité fasse rapport.

M. l'échevin Demers demande que la motion principale et l'amendement à la motion soient retirés.

Après discussion, la motion et l'amendement sont retirés en attendant l'arrivée du maire pour considérer cette question.

On prend ensuite en considération la motion : que le greffier de la cité soit requis de notifier les autorités municipales de St-Sauveur que le conseil municipal est préparé à négocier avec elles pour leur fournir l'eau à des termes avantageux.

M. l'échevin Demers dit qu'après la lecture du conseil de St-Sauveur, il a été décidé que la motion soit retirée.

M. Chambers, le proposeur de cette motion, demande qu'elle soit suspendue.

M. l'échevin Demers propose ensuite en avis de motion, secondé par M. le conseiller Bilodeau que M. le maire Langlois, actuellement en Europe, soit autorisé à s'occuper de la conversion de la dette municipale et à conclure les arrangements qui lui jugera les plus avantageux pour la cité.

M. l'échevin Demers dit qu'après la lecture du conseil de St-Sauveur, il a été décidé que la motion soit retirée.

Il sera certainement la plus belle jointe de la saison, car les jeunes gens qui font partie de ces deux clubs sont bien connus et ont beaucoup d'admirateurs de tous côtés.

Il sera certainement la plus belle jointe de la saison, car les jeunes gens qui font partie de ces deux clubs sont bien connus et ont beaucoup d'admirateurs de tous côtés.

M. Nap. Matte a été nommé curateur à la faillite de P. I. Boivin.

M. le curateur M. Nap. Matte a été nommé curateur à la faillite de P. I. Boivin.

M. Charles Pitts, qui vient de mourir à Québec, était le plus ancien résident d'origine anglaise de cette ville.

Prognostics de la température Juillet : Du 6 au 12, beau, malgré quelques averses locales ; alternatives de temps chaud et de temps frais.

UNE BONNE MAISON DE COMMERCE, en briques, à 2 étages, située au No. 257, rue St-Joseph, St-Roch, faisant face sur les deux rues, St-Joseph et Notre-Dame des Anges.

Nouveaux Magasins, Coin des rues Saint-Joseph et de la Couronne. OUVRIERS DE L'EST. Installation Splendide. Grandes Importations de Hautes Nouveautés. Robitaille, Bernier & Bernier.

LOTTERIE NATIONALE. Classe D. Le 25ème tirage mensuel. AURA LIEU MERCREDI 17 Juillet 1899. Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada. Valeur des Loos \$50,000. Gros Lot UN INNEUBLE \$5,000 \$1.00 Le Billet.

Victor Marier Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 83, rue d'Aiguillon.

La Compagnie Chic. QUEBEC. Anciennement maison METHOT fondée en 1808. Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer. Successeur de BEAUDET & CHINIC. Commerce de Gros et de Détail.

VENANT D'ETRE RECUES PAR LA LIGNE BOSSIÈRE 3,000 Pierres à Moulanges de qualité supérieure choisies dans les carrières mêmes.

Mutual Reserve Fund Life Association. Cette Association fournit l'assurance de vie A MOITIÉ PRIX des taux de n'importe quelle autre compagnie.

Table with 3 columns: Amount of insurance, Annual premium, and Dividend. Rows show amounts from \$1,000 to \$5,000.

Table with 3 columns: Amount of insurance, Maximum amount payable, and Average of dividends. Rows show amounts from \$50 to \$500.

NOTEZ BIEN CECI. Les primes payables tous les deux mois, s'élevant par année en année avec le chiffre de l'âge.

FONDS DE RESERVE. Le FONDS DE RESERVE de l'Association pourrât à ce que, après QUINZE ANS, l'Assuré, A SON CHOIX, en retire une certaine somme argent comptant, ou appliquer cette somme au paiement de ses primes futures.

PHILIPPE MASSON, Surintendant d'agences, Bureau : No 29, rue Saint-Pierre, Basse-Ville, -Boîte 63, Bureau de Poste, Saint-Roch de Québec.

FAUCHEUSES, RATEAUX, MOISSONNEUSES, BUGGIES, ETC. ETC. P. T. LEGARE 177 RUE ST-PAUL. Image of a reaper machine.

Feuilleton de LA JUSTICE. L'ILE DES CYGNES. Le valon de Mûritz est situé dans le Mecklembourg-Schwerin, à peu de distance du Mecklembourg-Stelitz.

Le valon de Mûritz est situé dans le Mecklembourg-Schwerin, à peu de distance du Mecklembourg-Stelitz. La nature a pris à tâche de composer là un paysage avec une extrême coquetterie : un lac aux sinuosités harmonieuses, des rives chargées de verdure touffue et variée.

En 184, vers la fin du mois de juin il y avait soirée dansante dans une des plus somptueuses habitations des bords du lac. Le docteur Savarus, la plus grande célébrité médicale du pays en était l'amphitryon.

Parmi les femmes les plus diamantées et les plus belles réunies dans ses salons, on remarquait surtout la jeune veuve d'un banquier de Stelitz, Aurélie Freysberg.

—A quoi pensez-vous, Hermann ? lui demanda-t-elle avec vivacité. Vous n'êtes guère galant, ce soir. J'attends que vous m'invitez pour la prochaine valse.

—Je suis à vos ordres, ma belle cousine, répondit le jeune homme.

Hermann Wrengel lui prit affectueusement la main et l'entraîna dans un cercle de valseurs qui commençait à s'ébranler au prélude d'un excellent orchestre.

—Décidément, docteur, disait le major Ornull au vieux Savarus, décidément la brillante Aurélie fait une cour dans les règles à son sentimentale cousin.

—Vous voulez dire à son petit million de florins, répartit l'Esculape en souriant.

—C'est se sous-entend, quoique Hermann Wrengel soit assez convenablement tourné pour qu'une femme ne considère en lui que lui-même.

—On la dit à peu près ruinée Est-ce vrai, docteur ? —Biffez votre à peu près, cher major ; mettez complètement et vous ne vous trompez pas d'un kreutzer.

cinquante mille florins, c'est-à-dire tout ce que le banquier lui a laissé, qui, lui-même, était dans d'assez mauvaises affaires, grâce surtout au train que menait son élégante moitié.

—Hermann Wrengel peut à bon droit passer pour tel, et madame Freysberg est en train de donner un joli coup de file.

—Plus joli encore que vous le pensez, major.

—Ah ! vraiment ! murmura-t-il. Madame Freysberg sait-elle.

—Presque aussi bien que moi. Son médecin la parfaitement instruite. Il était présent à une consultation pour lequel la famille Wrengel avait réuni trois ou quatre de ses confrères de Schwerin et de Stelitz.

—Vous êtes impitoyable pour madame Freysberg, cher docteur, dit-il d'un ton froid et gourmé. Vous la faites probablement plus noire qu'elle ne l'est en réalité.

—Disant cela, Savarus fixait étrangement sur le visage d'Ornull deux petits yeux ronds aussi brillant que des lucioles.

—Vous êtes impitoyable pour madame Freysberg, cher docteur, dit-il d'un ton froid et gourmé. Vous la faites probablement plus noire qu'elle ne l'est en réalité.

—A quel pensez-vous, Hermann ? lui demanda-t-elle avec vivacité. Vous n'êtes guère galant, ce soir. J'attends que vous m'invitez pour la prochaine valse.

—Je suis à vos ordres, ma belle cousine, répondit le jeune homme.



L'EAU ST-LEON c'est la vie ; elle donne de la vigueur et rétablit la santé. En voulez-vous une preuve ? Ecoutez M. Charlebois, conducteur sur le C. P. R.

PIANOS ORQUES T. F. G. FOISY & Cie 429, rue Saint-Laurent, Montréal. MANUFACTURIERS ET REPRESENTANTS.

WANZER. Propriétaire de la célèbre machine à coudre. L. N. MILLER & CIE 55 St-Joseph, St-Roch.

DERNIERE EDITION 5 HRS. P. M.

Le prince Danilo, fils du prince régnant, a été proclamé héritier présomptif du trône du Monténégro.

L'ambassade russe à Berlin, se prépare à recevoir le czar, qui est attendu en cette ville vers le 15 juillet.

De grandes quantités de monnaie d'or de l'Amérique du Sud passent à Anvers, à destination de la Russie et de l'Autriche. On a remarqué la même chose lors de la guerre franco-allemande.

Le Times de Londres, publiant hier le contrat fait entre le gouvernement canadien et la ligne Anderson pour le service de la maille. M. M. Anderson ont, parait-il, garanti une vitesse de dix-neufs à l'heure assurant ainsi la traversée en six jours. Les ports en destination seraient Londres, Cherbourg et Plymouth.

La Gazette de Cologne, parlant du rejet par la Turquie des ouvertures de la Russie tendant à l'établissement d'une convention à l'effet d'assurer la neutralité de la Turquie dans l'éventualité d'une guerre, insiste sur l'opportunité pour la Turquie de se joindre à la triple alliance, ce qui, dit-elle, est un nouveau frein aux projets agressifs de la Russie.

DERNIERES DEPECHEES

JUSQU'A 5 HRS. P. M.

UNE EN REPRISE GIGANTESQUE

LIGNE EN OPPOSITION A CELLE DU PACIFIQUE CANADIEN

LA VOIE PROJETEE

LA RECHERCHE REFUSEE

VARIA

New-York, 3 juillet.—Une dépêche spéciale de St-Paul, Minnesota, au Times de cette ville, raconte une histoire étrange relativement aux intentions de certains capitalistes. Elle dit : La présence en cette ville de M. Henry Villard et d'un certain nombre de magnats du Northern Pacific a donné lieu à bien des conjectures sur le but du récent voyage de ces capitalistes au Nord-Ouest.

On peut affirmer en se basant sur la plus haute autorité qu'il s'agit d'un projet gigantesque. Il s'agit d'une ligne de chemin de fer qui s'étendrait de la côte du Pacifique au Nord-Ouest Central, soit le non-parachèvement est dû à ce que les personnes qui cherchent à obtenir dans cette étroite de terres sont irresponsables et aussi à l'hostilité du Pacifique Canadien.

Certaines parties du chemin déjà tracées ont déjà été cédées au Northern Pacific, bien que la chose ne soit pas encore connue.

"Elle court nord-ouest de la Manitoba à travers la vallée de la Saskatchewan, en passant par Battleford et en ayant son terminus à Edmonton. La voie sera prolongée jusqu'à la côte du Pacifique, en prenant la route Mackenzie et en ayant pour terminus la baie Skeena.

C'est une voie beaucoup plus pratique et beaucoup plus facile que celle du Pacifique Canadien. Elle passe par tout le pays le plus fertile en blé du monde entier, comprenant des terres fertiles de plusieurs milles de longueur sur un mille de largeur en certains endroits.

"Si le Northern Pacific fait entrer sa voie dans ce pays ce sera un rude coup porté au Pacifique Canadien, qui a maintenant en main un verace éléphant blanc dans les 400 milles de voie coûteuse par lui construite au nord du Lac Supérieur et dont l'intérêt sur le coût de construction de cette partie de la voie est un énorme fardeau."

M. T. F. Oakes, président du Northern Pacific, dans une entrevue qu'on a eue avec lui en cette ville, a dit emphatiquement que la compagnie dont il est le président a l'intention de rompre les relations qu'elle a avec le Pacifique Canadien. Il dit cependant que sa compagnie construit rapidement sa voie à travers le Montana. Il admet que des négociations sont en progrès pour l'achat du chemin de fer Nord-Ouest Central.

Avez-vous vu le journal de St-Louis, les articles de journaux dans lesquels on annonce une affiliation entre le Northern Pacific et le Grand-Tronc ?

"C'était pour nous engager à acheter le Wisconsin Central. Par ce chemin nous avions des raccordements directs à Chicago avec le Grand-Tronc. Nous déclarions nos relations plus directes sur ce chemin et nous les avons maintenant, vous voyez par ces raccordements que nous avons une ligne directe sur le chemin de Portland, Maine, Halifax, Nouvelle-Écosse et Montréal sur le St-Laurent jusqu'à la côte du Pacifique. Cela nous donne un réseau de voie puissant."

Le colonel James McNaught, procureur du Northern Pacific, a fait une déclaration semblable à celle du président de cette compagnie.

Le Nord-Ouest Central est la voie généralement connue sous le nom de Mackenzie, route qui fut patronnée par l'honorable M. Mackenzie lorsqu'il était premier ministre du Canada. Le gouvernement de ce dernier pays a fait des octrois considérables au Nord-Ouest Central.

M. Tichenor, ni le trésor, ni le département d'État ont aucun contrôle sur cette question.

Le Congrès seul a le droit d'inaugurer une semblable politique et rien ne serait fait sans sa sanction.

La clause 2,685 des Statuts Révisés déclare que les produits des forêts de l'État du Maine sur les rivières St-Jean et Ste-Croix et leurs tributaires, et possédés par des sujets américains peuvent être sciés et préparés dans la province du Nouveau-Brunswick par des sujets canadiens et être exportés aux États-Unis sans droit. Il n'y a aucun doute que l'avenir prochain on demandera au congrès de rappeler cette clause.

Un incident à bord de "l'Étruria" Liverpool, 3 juillet.—Un incident drôle s'est produit à bord de "l'Étruria" pendant la dernière traversée de ce steamer. Deux passagers, pour essayer la monotonie du voyage, eurent l'idée de faire une partie de whist. L'un des perdus, et pour se rattraper de cette perte, il proposa à son adversaire un petit baccarat. La dévotion le poursuivit et il perdit jusqu'à son dernier sou, soit environ £100.

Un nouveau cardinal New-York, 3 juillet.—Le correspondant à Rome du Times dit : on rapporte ici au palais de la Propagande que le pape a nommé à Rome l'archevêque Corbelli et que son dernier arrivage dans la Ville Éternelle vers le milieu de la fin de juillet. Le très révérend prélat est une personnalité au Vatican. Je suis informé sur la plus haute autorité que son nom sera mis par le Saint-Siège sur la liste des prochains cardinaux.

En attendant que syndicat Londres, 3 juillet.—Le Herald de New-York dit : "Il vient justement de transpirer cette ville qu'une compagnie syndicat est formé à Londres en vue d'acheter les principaux établissements de marchandises sèches dans les grandes villes américaines. D'après tout ce qu'on a pu apprendre de ce projet, l'intention de ce syndicat est de contrôler le commerce de marchandises sèches aux États-Unis de la même manière que le syndicat des brasseries."

Plusieurs milliers de louis de capital anglais sont placés dans des compagnies qui ont moins de chances de succès que n'en a un syndicat. Il a été impossible de s'assurer d'une manière certaine si ce syndicat sera formé en corporation ou en compagnie par actions. Dans l'un ou l'autre cas, on dit que le capital investi dans cette entreprise sera de 10,000,000 de louis."

La conversion égyptienne Londres, 3 juillet.—Le gouvernement français s'occupe encore du projet de conversion de la dette égyptienne privilégiée et les négociations relatives à cette question continuent.

Une allocation du pape Rome, 3 juillet.—Au consistoire secret qui a eu lieu hier, le pape, faisant allusion à des discours de M. Crispià prononcés au sujet de la dernière conférence ministérielle déclarait que tous les efforts pour concilier le Vatican restèrent toujours inutiles et que le pouvoir temporel du pape était mort, s'est exprimé ainsi : "Je vous ai convoqués à une époque où les difficultés sont très grandes. Dans mon allocution je n'ai parlé que d'un acte courtois, mais il y en a beaucoup d'autres. Des hommes d'État ont même dit au haut de la tribune parlementaire, nous laissons des accusations commues si nous sommes capables de désirer ou de ne pas désirer ce qui se rapporte à nos droits sacrés."

Le secret des débats a été imposé ensuite à tous les cardinaux présents et la discussion a continué pendant une heure.

À la chambre Paris, 3 juillet.—La séance de la chambre a été mouvementée. MM. Trard et Rouvière ont nié certaines accusations de journaux boulangistes. Une motion de censure contre ces journaux a été adoptée par 349 voix contre 16.

Le canal de Panama Paris, 3 juillet.—Le sénat a nommé la commission à laquelle doit être soumis le projet de secours en faveur de la compagnie du canal de Panama. Quatre membres de la commission sont favorables au projet et cinq lui sont hostiles.

L'affaire Ivan de Woestyne Paris, 3 juillet.—M. Ivan de Woestyne et Arthur Meyer, rédacteurs au Gaulois, démentent aujourd'hui les accusations portées contre eux à la chambre des députés et d'après lesquelles ils auraient demandé à M. Jacques Meyer, le courtier condamné pour fraude, de leur procurer ou de fabriquer des documents pouvant compromettre le ministère. Ils affirment que toute l'affaire est un complot tramé par les partisans du gouvernement contre les boulangistes et que Jacques Meyer a voulu tendre un piège à ces derniers en prétendant qu'il avait en sa possession des papiers compromettant l'honneur des anti-boulangistes.

L'S CANADIENS A CHICAGO Spéculité banquet à MM. A. E. Poirier et E. N. St-Jean Les Canadiens-français de la ville de Chicago ont fait royalement les choses, cette année, s'il nous est permis d'en juger par les échos que nous en rapportent les journaux de la Reine de l'Ouest.

Le 29 juin dernier avait lieu la salle Victor Lassagne un grand banquet offert à nos concitoyens, MM. A. E. Poirier et E. N. St-Jean, qui s'étaient rendus aux fêtes de la St-Jean-Baptiste pour faire des discours de circonstance. Comme ils repartaient le lendemain, on leur donna un spectacle imposant aux obsèques de M. Fortunat Gosselin, fils de M. François Gosselin, maire de la paroisse, décédé le 27 juin à l'âge de 14 ans et 7 mois.

Toute la paroisse est à cœur d'assister à ces funérailles qui sont presque sans précédent à Ste-Claire. On voulait prouver au père éploré en quelle haute estime on le tient dans la localité, et si quelque chose pouvait adoucir un peu l'aiguillon du malheur qui le frappe, c'est bien cette marque générale de sympathie.

Plus de cinquante roitures formaient la convoi funèbre, et l'église était remplie comme aux grandes solennités. Parmi les assistants on remarquait l'honorable L. N. Lacroche, conseiller législatif et l'honorable L. P. Pelletier député du comté de Dorchester à la Législature de Québec.

An sens consolant de cette démonstration nous nous permettons d'unir nos vœux et à M. François Gosselin et à sa famille le témoignage de notre sympathie.

ber nos cœurs, et nous font un devoir de venir ce soir vous exprimer notre reconnaissance la plus profonde, pour le dévouement que vous apportez à la cause nationale. Dans quelques heures vous retourneriez vers la patrie absente, ce Canada qui nous rappelle de si touchants souvenirs, et que nous aimons tant, lorsque vous serez au milieu de nos frères, dites-leur que leurs frères de Chicago, malgré toutes les difficultés inhérentes à notre organisation nationale aux États-Unis, ont pu conserver intact le précieux héritage que nous ont légué nos pères, et que cette belle langue française que nous avons apprise sur les genoux de nos mères Françaises a toujours été l'objet de notre affection. Veuillez bien leur transmettre les bons sentiments que nous leur témoignons, donnez leur une cordiale poignée de mains pour nous, et de nouveau dites leur que nous sommes frères, et par la foi, et par la langue et par le cœur.

MICHEL CYR, président.

Après la réponse de ces messieurs qui furent éloquentes comme d'habitude, on prit part à un magnifique banquet. La salle était bondée des personnages les plus considérables de la ville et le beau sexe même avait répondu avec empressement à l'appel qui leur avait fait.

Après avoir fait honneur au menu on proposa les santés suivantes : Le président des États-Unis, réponse par R. C. Harbour ; "Nos hôtes" par A. E. Poirier ; "Les Canadiens-français" par E. N. St-Jean ; "Le clergé" par Alphonse Ledre ; "La France" par Victor Girardin ; "Les sociétés canadiennes francophones" par J. B. Lemoine ; "Les dames" par J. Lemieux ; "La presse" par U. R. Burke ; "Adieux" par Victor Lasagne.

Accident fatal

Le cadavre d'un conducteur trouvé gisant sur la voie ferrée

Nous avons à enregistrer aujourd'hui un triste accident qui a coûté la vie, l'avant-dernier nuit à un des conducteurs de charniers Pullman, attachés au train de l'Ouest, entre Montréal et Toronto.

Avant-hier soir, le train régulier quittait la gare Bonaventure vers 8.30 heures, un des wagons dorciots étant sous les soins de J. W. McWood, depuis quelques années à l'emploi de la compagnie.

Vers onze heures, à quelques milles à l'ouest de Lanette, on s'aperçut de la disparition de M. McWood, et un dépêche fut expédiée de suite au surintendant général, qui télégraphia à tous les conducteurs de trains passant par là de s'en informer.

Le corps du malheureux fut recueilli sur la voie, hier matin vers cinq heures, par M. Alexandre Gatin, qui avait eu charge du train ramenant le bataillon de l'artillerie de garnison, à environ trois milles à l'ouest de Summerstown près de Cornwall. Le corps a été vu gisant entre la voie double, dans une mare de sang, le crâne fracassé. Le cadavre a été ramené à la ville et déposé dans des chambres préposées aux bagages à la gare Bonaventure, où une enquête a eu lieu ce matin à dix heures par ordre du coroner.

On ignore comment l'accident est arrivé. Le défunt était un employé modèle. Tout fait supposer qu'il serait allé s'asseoir sur la plateforme d'arrière pour se reposer et que se trouvant accablé par la chaleur, il se serait endormi et aurait été lancé hors du train par une secousse quelconque, ayant été jeté à terre par une grosse pierre, près de laquelle on l'a trouvé tel que raconté.

McWood était marié et père de deux jeunes enfants. La famille demeure au No. 69, rue Saint-Etienne. Ils étaient à la campagne depuis quelques jours. Son père est chef du département des ateliers de réparations pour les wagons et locomotives de la compagnie.

L'enquête a été ajournée après avoir entendu les deux témoins principaux, afin de permettre à un médecin de faire un examen post mortem et d'établir la gravité des blessures qui ont entraîné la mort.

Nos informations

Une lettre reçue de Paris annonce que l'honorable M. Fabre et Mme Fabre visiteront probablement le Canada, l'année prochaine.

L'hon. M. Mezier est de retour à Québec, hier.

M. J. P. Whelan, est arrivé à Québec, hier, et est au St-Louis.

L'hon. M. Starnes, président du Conseil législatif, est arrivé en cette ville, hier après-midi.

NOUVELLES LOCALES

Nouveaux bureaux de comptabilité et de liquidation

Enquête et verdict

Tribunaux correctionnels

Radeau de bois

Importation de chevaux

La foire

Cadavre d'enfant

En cheval à l'épouvante

Ceux qui aiment

La troupe d'opéra Grayson

Erreur de la prison

Enregistrement

Temperature en juin

Commencement d'incendie

Le tribunal nouvelle

Service des signaux

Printemps 1889

La Phosphatine Fallières

Le fameux Bartley

Militaire

La chaleur

Avi des sociétés

Avi aux héritiers

Le camp

Erreurs de la prison

Incapables de quitter la prison par maladie

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

Erreurs de la prison

LES COTES

D'Autel.—Décédé la nuit dernière, à l'âge de 4 ans, Georges, enfant de M. P. C. D'Autel.

Dupré.—Le 2 juillet, à l'âge de 7 mois, Joseph, George, Albert, Isaac, enfant de M. B. Dupré.

Delamar.—Aujourd'hui, le 3 courant, à l'âge de 5 mois, Marie, enfant de Jos. Delamar typographe.

Ouellet.—Cet après-midi, à l'âge de 9 mois, Léontine Belzemi, enfant de Elzéar Ouellet, menuisier.

Boivin.—Le 1er du courant est décédé, à l'âge de 66 ans, Dame Marie-Louise Boivin, veuve de feu Olivier Drolet.

Académie de Musique

Un engagement Remarquable

La fameuse Compagnie de Greyson

30 ARTISTES 30

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

Grande réduction sur les meubles

Oct. Lemieux & Cie

NAP. MATTE

COMPTABLE, AUCITEUR ET LIQUIDATEUR

Académie de Musique

Un engagement Remarquable

La fameuse Compagnie de Greyson

30 ARTISTES 30

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE

LA MASCOTTE